



Devenir moniteur/trice de camion

Conditions pour suivre les modules C :

- Être titulaire d'un permis de conduire au format carte de crédit comprenant la mention moniteur de conduite (code 201) ;
- Posséder le permis de conduire cat. C et CE (à partir du module C7 depuis 3 ans au moins)
- Posséder le permis de conduire cat. D
- Posséder le certificat de formation au transport de marchandises dangereuses SDR/ADR
- Réussite du test d'évaluation des compétences de conduite selon les prescriptions de l'ASMC. Les dates figurent sur le site de l'ASMC.

Renseignements et inscription :

Association Suisse des Moniteurs de Conduite ASMC

<https://www.caq-moniteurs-de-conduite.ch/conditions/moniteur-monitrice-de-conduite-de-camion>

Tél. : 031 812 20 10

E-mail : gsk@L-drive.ch

Coût : Fr. 1'190.-

Procédure à suivre :

1. Suivre et réussir les modules pour la catégorie C au sein de la FRE selon le planning de l'école.
Coût : Fr. 20'560.-.
2. Passer l'examen professionnel de moniteur/monitrice de conduite de camion auprès de la CAQ.
Coût : Fr. 2'800.- y compris le certificat et la taxe d'inscription au registre, (sous réserve de modifications).
3. Le candidat qui échoue à cet examen est autorisé à le repasser deux fois au maximum.